

Le 4 mai 2021

**Objet : Accès sécurisé au rôle d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Hyacinthe**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Ville de Saint-Hyacinthe apportera des modifications à l'accès sécurisé de son rôle d'évaluation foncière. Le site actuel migrera vers une nouvelle plateforme transactionnelle qui vous permettra de réaliser toutes vos opérations électroniquement incluant la consultation et l'impression des relevés de taxes ainsi que le paiement des frais liés à l'obtention du relevé par carte de crédit.

Ce site transactionnel entièrement modernisé et disponible en tout temps deviendra le seul et unique guichet pour vous procurer un relevé de taxes. Ainsi, dès l'entrée en vigueur du nouveau site, la Ville de Saint-Hyacinthe n'émettra plus de relevé « papier ».

Le tarif pour l'obtention d'un relevé de taxes sur cette nouvelle plateforme sécurisée sera majoré à 60 \$ par unité. Le solde de votre banque d'accès, c'est-à-dire vos crédits déjà achetés, sera transféré vers le nouveau site et l'ajout d'argent dans votre banque se fera dorénavant par carte de crédit seulement. Votre code d'utilisateur actuel restera en vigueur. Au moment de la transition vers le nouveau site, vous recevrez un courriel vous demandant de créer un mot de passe.

Finalement, l'accès à cette nouvelle plateforme sera possible via le même menu sur le site Internet de la [Ville de Saint-Hyacinthe](http://ville.st-hyacinthe.qc.ca), dans la section Ville, Finances, Taxes et rôle d'évaluation.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Trudel, technicienne taxation, facturation et perception, à [perception@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:perception@ville.st-hyacinthe.qc.ca) ou au 450 778.8409.

Francine Marier  
Chef de la Division perception, taxation, évaluation  
Service des finances

